Kanton Bern
Canton de Berne

Office de la population
Service de l'état civil et des naturalisations
Autorité de surveillance
Section Naturalisations

Ostermundigenstrasse 99B
3006 Berne
+41 31 633 47 85
br.zbd@be.ch
www.be.ch/naturalisation

Bulletin d'information 02/2024 du 12 juin 2024

Informations importantes concernant la naturalisation

Quelles modifications ont été apportées à l'ISCB récemment envoyée ainsi qu'aux formulaires révisés mis en ligne ? Qu'est-ce que le logiciel Nextcloud et puis-je l'utiliser ? Vous trouverez des réponses à ces questions dans le présent bulletin d'information.

1. ISCB – 26 avril 2024 (04/2024)

L'ISCB du 27 mai 2021 sur la procédure de naturalisation a été révisée et le contenu des bulletins d'information des dernières années y a été intégré. Les modifications ont été particulièrement importantes dans les points suivants.

- 3.2.5.5 Naissance en cours de procédure / bulletin d'information 01/2024
- 3.2.8 Conditions de séjour (séjours à l'étranger pour l'employeur ou à des fins de formation ou de perfectionnement) / complété
- 3.3.3.4 Dettes d'impôts / révisé
- 3.3.5 Attestation des connaissances linguistiques (dispense en raison d'un titre académique) / bulletin d'information 01/2023
- 3.3.7 Encouragement de l'intégration des membres de la famille (évaluation par les communes) / bulletin d'information 01/2022

L'ISCB révisée est parue le 26 avril 2024.

2. Modification des formulaires

Nous avons révisé certains de nos formulaires. Les dernières versions sont déjà disponibles sur la plate-forme de collaboration (de/fr). Les documents modifiés sont les suivants.

- Listes des documents à remettre avec la demande
  Nous avons conscience du fait que la remise des bons formulaires aux personnes requérantes représente toujours un défi pour les communes, c'est pourquoi nous avons réorganisé les listes indiquant les documents à joindre aux demandes. Nous espérons que la nouvelle disposition facilitera votre travail.

Nous vous prions de nous fournir les documents dans l'ordre indiqué et de les regrouper par personne requérante à l'aide de trombones.

– Formulaire 2.1 « Attestation écrite / déclaration personnelle »
Le soutien et l'encouragement actif de l'intégration des membres de la famille, qui constituent une condition de naturalisation, sont décrits plus précisément.

– Formulaire « Demande de référence pour la naturalisation »
Suite aux différents retours concernant le formulaire « Demande de référence pour la naturalisation », nous avons procédé à des modifications : vous avez maintenant deux formulaires plus courts à votre disposition. L'un est destiné aux personnes mineures qui déposent seules leur demande. L'autre est un peu plus long et comprend des questions supplémentaires sur les parents. Il est destiné aux personnes mineures incluses dans la demande de leurs parents.

3. Introduction de Nextcloud et élargissement de son utilisation

La numérisation avance à grands pas dans l'administration cantonale. C'est pourquoi notre office a reçu pour mandat de participer aux efforts et d'évaluer le potentiel de numérisation de ses processus. Pour cette raison, des communes ont testé l'utilisation du logiciel Nextcloud pour leurs demandes d'interrogation du registre VOSTRA dans le cadre des naturalisations ordinaires.

– Qu'est-ce que Nextcloud ?

Nextcloud est un logiciel en nuage *(cloud)* permettant à des autorités d'échanger des données en toute sécurité : elles peuvent ainsi partager des fichiers de grande taille avec des personnes internes ou externes à leur organisation. Comme les envois sont cryptés, les fichiers peuvent même contenir des données personnelles particulièrement dignes de protection.

– Quelle est la plus-value apportée par Nextcloud pour la consultation du registre VOSTRA ?

La plate-forme Nextcloud permet aux communes de nous adresser leurs demandes de consultation du VOSTRA rapidement et sans utiliser de papier. Nous pouvons y répondre selon les mêmes modalités, et tout le processus gagne en efficacité. L'utilisation de la plate-forme est gratuite pour les communes.

– Quelle est la marche à suivre ?

Chaque commune reçoit un identifiant (login) pour deux personnes au maximum. Ces dernières peuvent utiliser la plate-forme pour envoyer leurs demandes de consultation du VOSTRA avec les annexes requises au format PDF. Nous leur répondons également via Nextcloud.

En octobre 2023, nous avons testé l'utilisation de cette plate-forme avec huit communes. Cette expérience a montré que les échanges de données se font sans problème et que l'efficacité est améliorée. Forts de ce constat, nous avons décidé de pérenniser l'utilisation de Nextcloud.

Afin de conserver une vue d'ensemble dans la gestion des utilisatrices et utilisateurs et de leurs mots de passe (qui doivent être réinitialisés tous les six mois), nous avons décidé de limiter l'utilisation de Nextcloud à un groupe prédéfini de communes. Ces dernières ont déjà été contactées. Si votre commune est intéressée par Nextcloud, vous pouvez vous adresser à nous. Nous vous informerons volontiers de la marche à suivre.

Pour tout renseignement complémentaire, prenez contact avec la section Naturalisations.

Tél. : +41 31 633 47 85
Courriel : br.zbd@be.ch